



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

Région de Sédhiou

ooooo/oooo/ooooo

Département de Sédhiou

ooooo/oooo/ooooo

Arrondissement de Diendé

## **COMMUNE D'OUDOUCAR**

### **PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)**

**(2021-2022-2023)**

**Août 2021**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OUDOUCAR.....</b>	<b>4</b>
1.1. Le milieu physique	4
1.1.1. La situation géographique	4
1.1.2. Relief et type de sols	5
1.1.3. Climat	5
1.1.4. La faune	6
1.1.5. La végétation	6
1.1.6. L'hydrographie et l'hydrologie	7
1.2. Le milieu humain	8
1.2.1. L'historique du peuplement	8
1.2.2. La répartition de la population	8
1.2.3. L'état et la dynamique de la population	8
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>III. ACTIONS RETENUES.....</b>	<b>9</b>

## INTRODUCTION

Le Sénégal est un des rares pays en Afrique de l'Ouest ayant connu un processus de décentralisation tout azimut avant les indépendances, avec la création en 1872 des Communes de Gorée et de Saint-Louis. La volonté des gouvernants sénégalais de mettre en place des politiques de décentralisation fiables se confirme davantage avec la publication d'un premier Code de l'Administration Communale dès 1966, la création des Communautés rurales en 1972, l'introduction du contrôle juridictionnel a posteriori et de la régionalisation en 1996.

Dans le souci de rendre davantage plus efficace et efficiente la gouvernance territoriale, les nouvelles autorités sénégalaises se sont engagées, à partir de 2013, dans une nouvelle réforme appelée « Acte III de la décentralisation ». Ainsi, par l'Acte III de la décentralisation, il s'agit d'une part, « **de préparer un cadre adéquat pour la territorialisation des politiques publiques et des offres de services publics** » et d'autre part, « **d'Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022** ».

La mise œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau Code Général des Collectivités Territoriales à travers la **loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013** qui abroge et remplace les lois **n° 96-06 et 96-07**. L'article premier du Code d'annoncer que « ***dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les collectivités territoriales de la République sont le Département et la Commune*** ».

Les Communes et les Départements, seuls ordres de collectivités territoriales, ont pour missions la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement. L'accomplissement d'une telle mission passe par l'élaboration et la mise en œuvre de :

- ✓ Plans Départementaux de Développement (PDD) ; et
- ✓ Plans de Développement Communal (PDC).

Ces documents ont l'avantage d'identifier les besoins prioritaires des collectivités territoriales, dans tous les domaines d'activités (économique, social, culturel, environnemental, etc.) et de procéder à leur planification dans le temps et dans l'espace.

C'est dans ce cadre que l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), dans sa mission d'appui technique aux collectivités territoriales, en collaboration avec le PRODDEL<sup>1</sup> comme partenaire financier, a coordonné techniquement, en 2016, l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) d'Oudoucar. Un Plan Triennal d'Investissement (PTI), élaboré et intégré dans ledit PDC fait l'objet aujourd'hui d'une révision, pour le rendre plus actuel suivant les nouvelles priorités de la Commune. Laquelle révision a été prise en charge par le Programme National de Développement Local (PNDL).

---

1 PRODDEL: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local

## **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OUDOUCAR**

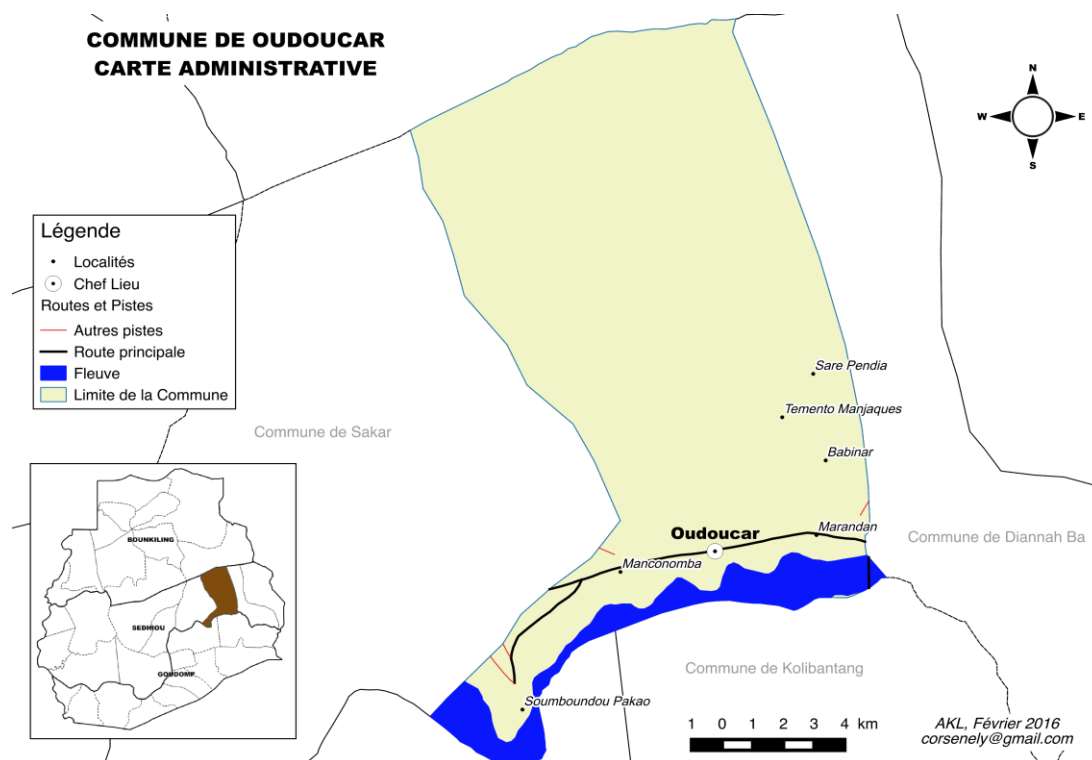
### **1.1. Le milieu physique**

#### **1.1.1. La situation géographique**

La Commune d'Oudoucar est située dans l'arrondissement de Diendé, département et région de Sédhiou. Elle est frontalière aux Communes de Diannah Ba et de Samé kanta à l'EST, de Sakar à l'OUEST, de Diaroumé au nord, de Kolibantang et de Karantaba au SUD. La Commune s'étend sur une superficie de 211km<sup>2</sup>.

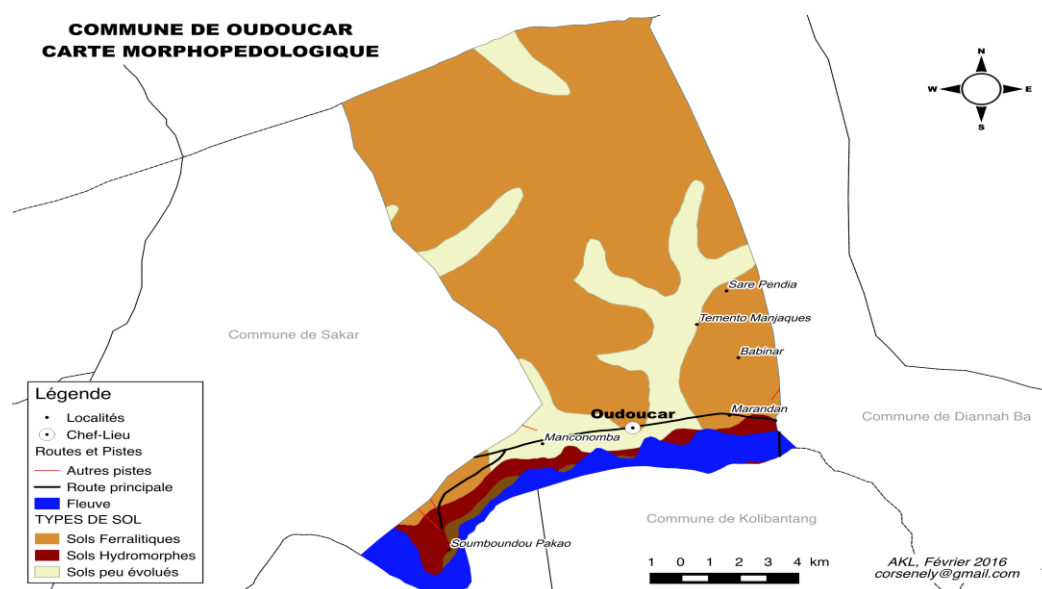
La Commune d'Oudoucar entretient des rapports socio-économiques, voire culturels avec les autres collectivités territoriales du département de Sédhiou. Elle entretient de bonnes relations avec les Communes à proximité comme Diannah Ba et Sakar.





### 1.1.2. Relief et type de sols

Le relief de la Commune d'Oudoucar présente un plateau avec une légère pente au sud, formant ainsi des vallées du côté du fleuve Casamance. Les sols sont à dominance sablo-argileux sur le plateau et hydromorphe à limoneux dans la vallée.



### 1.1.3. Climat

Le climat de la Commune d'Oudoucar est du type guinéen marqué par l'alternance de deux saisons. Une saison sèche de Novembre à Mai et d'une saison des pluies qui s'étale de Juin en Octobre. Les températures moyennes annuelles varient de 22°C à 40°C.

Quant à la pluviométrie, la Commune d'Oudoucar est assez bien arrosée ; elle est située entre les isohyètes 1000 et 1100 mm,

**Tableau sur l'Etat de la pluviométrie de la Commune d'Oudoucar de 2003 à 2012**

<b>Années</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Hauteur d'eau</b>	853,6	977	946	1348,7	1039,2	998,5	1021,8	1170,8	753 ,7	1287,2
<b>Nombre Jours</b>	51	72	62	64	57	58	73	68	48	68

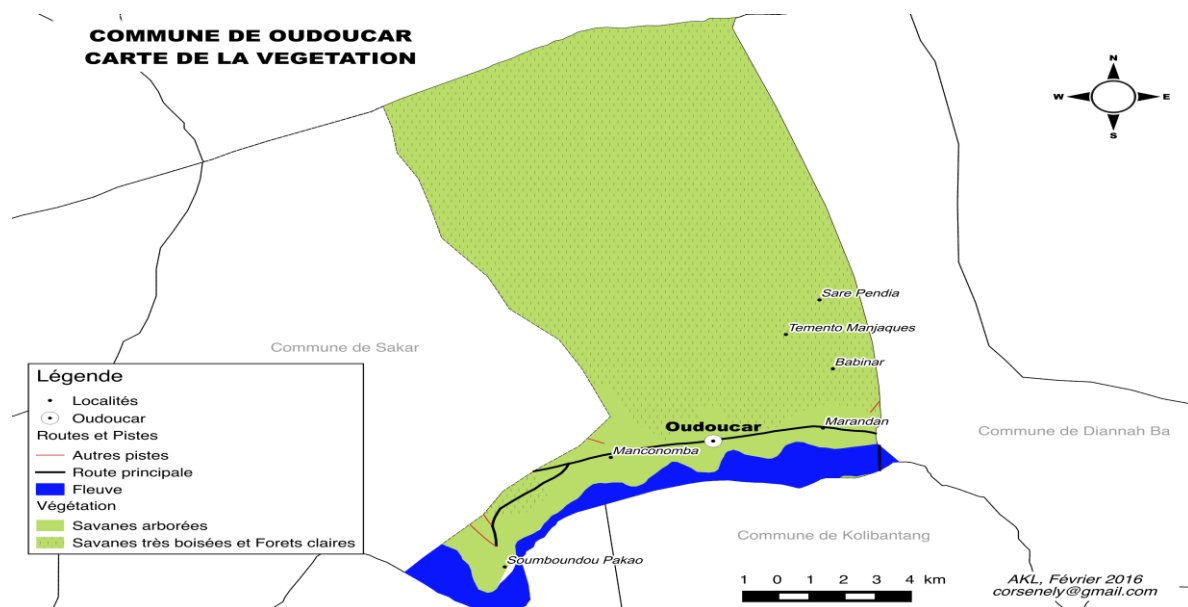
Au regard de ce tableau, on remarque que la zone est pluvieuse avec des piques enregistrées en 2007, 2010 et 2012, pour des quantités d'eaux dépassant le millier de millimètres.

#### **1.1.4. La faune**

On retrouve plusieurs types d'espèces dans la forêt, allant du petit aux grands gibiers essentiellement composés de lapins, de phacochères, de lièvres, de francolins, de tourterelles entre autres. C'est ce qui explique que la Commune attire, chaque saison, des touristes venus spécialement pour la chasse.

#### **1.1.5. La végétation**

La végétation est caractérisée par une savane arborée stratifiée. La strate arborée est composée d'espèces telles que le Khaya (*Khaya senegalensis*), le kapokier (*bombax costatum*), le venn (*pterocarpus erinaceus*), le dimb (*cordyla africana*), le ditakh (*détarium senegalensis*), le dankh (*détarium dicrocrapum*) et le nété (*parkia bigbasa*), etc. La strate arbustive est composée essentiellement d'accacia, cassia sibériana, combrétum, afzelia africana. La vallée fluviale était jadis peuplée de mangroves et palmiers. Aujourd'hui, ces formations végétales ont presque disparu à cause des effets négatifs de l'avancée de la langue salée.



Oudoucar dispose d'une forêt communautaire aménagée en partenariat avec l'USAID wula nafaa, et partagée avec la Commune de Sakar. Des structures de gestion de cette forêt ont été mises en place et ont déjà bénéficié de séances de formation. A côté de la forêt, il y'a le fleuve qui, s'il est bien mis en valeur pourrait créer des emplois pour les jeunes à travers la mise en place de fermes piscicoles et aquacoles.

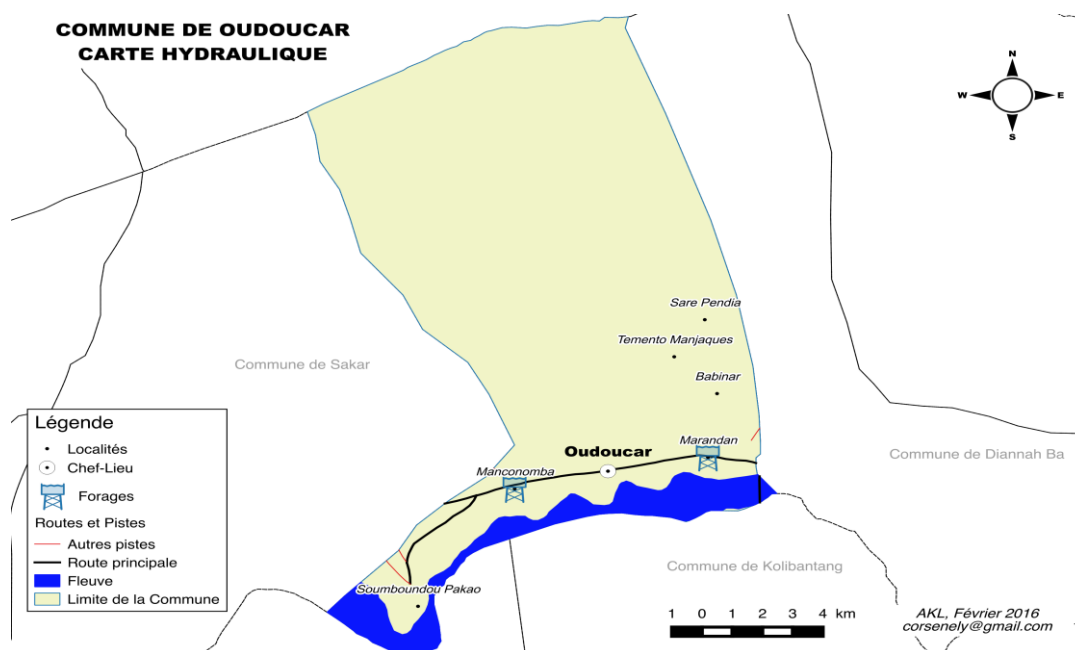
#### **1.1.6. L'hydrographie et l'hydrologie**

Grâce à une pluviométrie relativement bonne, la recharge des bas-fonds situés dans plusieurs endroits de la Commune favorise le développement du maraichage et de la riziculture.

La Commune d'Oudoucar est traversée par le fleuve Casamance dont la vallée reçoit les eaux de ruissellement qui forment ainsi de vastes plans d'eau visibles toute l'année. Ce cours d'eau constitue une potentialité vitale pour la Commune et offre beaucoup d'opportunités en matière de pêche, de pisciculture, etc. L'aménagement de quais devrait permettre de faciliter son accès.

Cependant, il est sous la menace de la langue salée qui a déjà gagné beaucoup de terres.

Au plan des ressources en eau souterraine, la profondeur de la nappe phréatique varie entre 10 et 25 mètres, voire plus en certaines endroits.



## 1.2. Le milieu humain

### 1.2.1. L'histoire du peuplement

Le village d'Oudoucar fut créé vers 1055 par Pampy CAMARA qui serait originaire du Mali selon la population locale. L'appellation « Oudoucar » viendrait du mandingue « wouloucar » qui veut dire « chiens d'autrui ».

Ce nom renvoie à l'histoire d'un chasseur qui, de passage dans le village avec ses chiens, se reposait sous un arbre après une longue journée de marche. Entre temps, ses chiens se sont mis à trainer dans les villages environnants sans leur maître et c'est pour cela que les populations de Marandan les ont appelé « wouloucar » ou « chiens d'autrui ».

La Commune d'Oudoucar est en majorité constituée de manding, peulhs, Balantes, Mandjacks et de wolofs. Le premier chef de village d'Oudoucar s'appelle Alkaly Bourang Maria.

### 1.2.2. La répartition de la population

La Commune d'Oudoucar est structurée en quatre (4) zones que sont Doghel, Marandan, Oudoucar et Manconomba. Celles-ci constituent un ensemble cohérent agro-écologique, économique, social voir culturel. Les zones de la Commune sont composées de sous-zones qui déterminent en réalité la spécificité territoriale de la zone. Cette cohérence agro-écologique et cette réalité territoriale ont permis aux autorités compétentes, en parfaite synergie avec les populations, de spécifier les zones afin de garantir un développement cohérent.

### 1.2.3. L'état et la dynamique de la population

La population d'Oudoucar, estimée à près de 10.224 habitants, est composée en majorité d'ethnies mandingue, peulhs, manjacques, ballantes, diolas et des



wolofs. Elle est essentiellement dominée par des jeunes avec une forte communauté basée en Europe, notamment en Espagne, France et Italie, mais également en Afrique dans la sous-région (Gambie, Côte d'Ivoire, Mali, etc.).

## **II. RAPPEL DE LA VISION ET DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DE DÉVELOPPEMENT**

Le Conseil municipal de la Commune d'Oudoucar a formulé, de manière concertée, **sa vision du développement** économique et social à l'horizon 2021, à partir des contraintes et potentialités identifiées du territoire. Il s'agit de « **Promouvoir un développement intégral de la Commune basé sur la valorisation des produits et potentialités du territoire** ».

Quant aux **objectifs intermédiaires de développement**, il concerne les points ci-après, entre autres :

- Amélioration de l'environnement de travail de l'administration municipale
- Amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage ;
- Renforcement de l'offre éducative ;
- Amélioration de l'offre sanitaire et des conditions de travail ; ;
- Aménagement de pistes de production ;
- Renforcement des capacités des agriculteurs ;
- Promotion d'un élevage intensif de qualité et valorisation des produits animaliers
- Gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- Organisation du secteur de l'élevage ;
- Promotion de la pêche au niveau local ;
- Accès à l'énergie à moyenne tension et au solaire pour les usagers
- Une gestion concertée et durable de la forêt ;
- Valorisation des produits forestiers ;
- Accès à l'eau potable ;
- Allègement de travaux de la femme ;
- Appui à l'entrepreneuriat féminin ;
- Construction d'infrastructures pour les jeunes ;
- Promotion de l'emploi des jeunes ;
- Promotion du commerce au niveau de la Commune ;
- Valorisation des produits locaux ;
- Amélioration de la circulation des personnes et des biens ;
- Etc.

## **III. ACTIONS RETENUES**

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTÉ	Finition de la construction de l'infirmierie + équipement	Poste de santé de Manconon	20000			20000
	Clôture Case de santé	Doghel		8000		8000
	Electrification des structures de santé	Les 2 Postes de santé + les 3 Cases de santé		3000	3000	6000
	Acquisition d'ambulance	Poste de santé d'Oudoucar	50000			50000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construction et équipement salles de classe	Sinthiang seckou (2); Manconon ba (1); Soumboundou (2)	17000	17000	8500	42500
	Réhabilitation salles de classe	Babinar (2); Manconon ba (2)	12000		12000	24000
	Clôture école primaire	Sinthiang seckou		11000		11000
	Réhabilitation et extension de la Case des Tout-petits	Oudoucar		15000		15000
	Construction et équipement d'une école maternelle	Marandan		30000		30000
	Construction et équipement de 4 salles communautaires	Soumboundou (2); Dognel (2)	17000		17000	34000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construction et équipement d'un bloc administratif au CEM	Manconon ba		16000		16000
	Construction de bureau pour Directeur + magasin	Babinar; Sinthiang seckou; Soumboundou	8000	8000	8000	24000
	Construction de blocs d'hygiène dans les écoles élémentaires	Babinar; Sinthiang seckou	5000	5000	5000	15000
	Electrification des écoles		2000	2000	2000	6000
	Construction et équipement daaras modernes	Marandan; Oudoucar; Manconon ba; Soumboundou	70000	140000	70000	280000
HYDRAULIQUE	Densification du réseau d'AEP	Oudoucar village	16000	32000	16000	64000
	Appui pour l'acquisition d'un nouveau moteur	Forage de Marandan	5000			5000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Aménagement de canaux d'évacuation des eaux de pluie (PM)	Oudoucar; Mancon ba				0
ENVIRONNEMENT/ HABITAT/CADRE DE VIE	Mise en place d'unités de transformation de fruits forestiers	Oudoucar; Marandan; Manconon; Soumboundou		18000		18000
JEUNESSE, SPORTS	Aménagement d'aires de jeu	Commune	2000	2000	2000	6000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construction et équipement d'un stade municipal avec tribunes et vestiaires	Oudoucar			50000	50000
	Construction et équipement d'un foyer des jeunes	Oudoucar	20000			20000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Construction et équipement d'une Maison de la femme	Oudoucar		80000		80000
<b>Sous-total secteurs sociaux</b>			<b>244000</b>	<b>387000</b>	<b>193500</b>	<b>824500</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE/ ARBORICULTURE/ MARAICHAGE	Aménagement de 4 périmètres maraichers villageois avec mini forage+pompe solaire+réservoir+bassins de stockage	Oudoucar; Mancon ba; Marandan; Soumboundou	18000	36000	18000	72000
ELEVAGE	Construction d'une fourrière communale	Commune		20000		20000
	Aménagement de 4 sites d'abreuvement des animaux	2 dans la zone de Doghel; 1 dans la zone d'Oudoucar village; 1 dans la zone de Soumboundou	2000	4000	2000	8000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
CULTURE	Construction et équipement d'un Centre socio-culturel multifonctionnel			50000		50000
PECHE/AQUACULTURE	Aménagement de quais	Soumboundou; Manconon ba		20000	20000	40000
	Acquisition + reboisement de palétuviers	Commune	1000	1000	1000	3000
<b>Sous-total secteurs économiques</b>			<b>21000</b>	<b>131000</b>	<b>41000</b>	<b>193000</b>
<b>Secteurs d'appui à la production</b>						
COMMERCE	Aménagement de hall et tabliers modernes	Oudoucar; Maranda; Manconon ba; Soumboundou	18000	36000	18000	72000
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement de pistes latéritiques	Soumboundou-Route nationale (2,5); Maranda-Temento-Sinthian seckou-Saré Pindiang-Datali-Sinthian alarba-Touba wilal (25 km); Babinar-Sérimba-Dognel-Sinthian yoba-Sinthian alarba (10 km)	200000	350000	200000	750000
	Aménagement des arrêts de car	Dans la Commune	1000	1000	1000	3000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
MICROFINANCE						0
ENERGIE	Electrification en courant continu (MT/BT)	Toute la Commune		20000	30000	50000
<b>Sous-total secteurs d'appui à la production</b>			<b>219000</b>	<b>407000</b>	<b>249000</b>	<b>875000</b>
<b>Autres</b>						
GOUVERNANCE	Réhabilitation de l'Hôtel de ville	Oudoucar	20000	0	0	20000
	Modernisation de l'état civil	Oudoucar	20000			20000
<b>Sous-total autres</b>			<b>40000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40000</b>
<b>Total PTI</b>			<b>524000</b>	<b>925000</b>	<b>483500</b>	<b>1932500</b>

**Le coût total du Plan Triennal d'Investissement (PTI) 2021-2023 de la Commune d'Oudoucar est d'un milliard neuf cent trente-deux millions cinq cent mille (1.932.500.000) francs CFA.**

